

# Espaces communs et universités populaires

La reconnaissance comme préalable



**Auteur :** Yoann Boishardy

**Date de soutenance :** 05 décembre 2024

**Tuteur:** Arnaud Idelon

**Diplôme Universitaire**

**Concevoir, mettre en œuvre et gérer un espace commun (ESCO)**

\*\*\*\*\*

Tout d'abord, merci !

Merci à l'équipe du DU : Rosalie, Elsa et Arnaud, pour avoir proposé ce cadre d'apprentissage  
Et surtout, merci de permettre aux étudiants d'aborder leurs sujets de manière assez libre.  
C'est également le cas pour moi.

Ce travail va me permettre d'aborder un objet que je n'ai pas encore assez exploré. C'est également un travail qui va me renvoyer à moi-même. Il va me permettre de coucher mes réflexions et me remobiliser sur cet exercice de mise en écriture.

Ce sera un travail brut, sans prétention ni ambition académique. Cependant, il est important pour moi de mobiliser des références existantes pour soutenir mon propos. C'est un travail d'exploration et je ne pourrai pas aborder tous les pans du sujet choisi.

Par conséquent, pour aborder cet écrit, je me permettrai de me laisser guider par mes pensées, de faire des allers-retours au gré de mes explorations, mes découvertes, mes lectures ...« Fanziner en écriture<sup>1</sup>», comme dirait Pascal Nicolas-Le Strat...

\*\*\*\*\*

---

<sup>1</sup> Nicolas-Le Strat, P. (2024). Faire recherche en commun (Chroniques d'une pratique éprouvée), Éditions du commun • 180 p

# Table des matières

---

|   |    |
|---|----|
| Introduction.....   | 4  |
| 1. Penser des liens entre universités populaires et espaces communs ..... | 7  |
| 1.1 Une histoire des universités populaires .....                         | 9  |
| 1.2 Des modèles pour des espaces.....                                     | 12 |
| 1.2.1 Un modèle « de connaissances ».....                                 | 12 |
| 1.2.2 Un modèle social.....   | 15 |
| 1.2.3 La reconnaissance pour aller plus loin .....                        | 18 |
| 2. Des tentatives d'applications avec le BAM .....                        | 21 |
| 2.1 Le Bâtiment à Modeler : un lieu social ? .....                        | 23 |
| 2.1.1 La parenthèse café .....  | 24 |
| 2.1.2 Des distributions alimentaires et des douches solidaires.....       | 25 |
| 2.1.3 Des productions collectives.....                                    | 26 |
| 2.2 Opening Universities for Youth in Europe (OUYE) .....                 | 29 |
| Conclusion .....  | 32 |
| Bibliographie.....  | 33 |
| Annexes.....  | 35 |

## Introduction

---

Cette année de Diplôme Universitaire Espaces Communs touche à sa fin, l'état de la société peut laisser dubitatif quant à la suite...

C'est dans cet esprit que ce travail personnel est rédigé. Ce TP s'inscrit donc dans le cadre du DU « Espaces communs » et s'appuie sur les réflexions développées durant des sessions focus (Design d'espace, normes et réglementations, Modèles économiques et Aménagement du territoire et fabrique de la ville) et durant des sessions immersives dans des lieux hôtes (Le 6B à Saint-Denis (93), La Soulane à Jézeau (63) et La Perm à Billom (63)). Les réflexions présentées dans ce texte se croisent avec les activités proposées par le « Bâtiment à Modeler » (BAM) et les réflexions développées au sein de Coop'Eskemm<sup>2</sup>, coopérative d'animation et de recherche en politiques publiques de jeunesse, où je travaille depuis 2020.

Mon implication dans ce DU découle de divers facteurs. Il y a mes premières réflexions personnelles sur mon ancrage local grâce aux activités d'animation et de recherche de la coopérative. A cela s'ajoute d'autres réflexions personnelles sur la manière dont Bâtiment à Modeler (BAM) permet d'établir des liens, plus ou moins forts, entre l'action sociale de proximité et l'éducation populaire. Et finalement, il y a les recommandations de mon collègue Fransez Poisson. Cette année m'a permis d'appréhender et d'explorer les différents pans d'un sujet et d'affiner mes réflexions, intuitions et renforcer convictions. Ces réflexions émergent de mon parcours : mes expériences d'engagements associatifs dans l'éducation populaire et mes expériences dans le monde universitaire.

Au regard de l'évolution de notre société, il me semble que les espaces communs sont vitaux à plusieurs égards, que ce sont des espaces à préserver.

Dans une optique de transformation sociale et sociétale collective, il me paraît également fondamental de les penser comme des espaces sociaux et que cette dimension doit se retrouver à tous les niveaux (activités et actions proposées, gouvernance et fonctionnement, etc.).

---

<sup>2</sup> Coop'Eskemm : <https://coopeskemm.org/>

Lors de la rencontre d'un lieu, durant son exploration, les sujets observés sont souvent le modèle économique, le modèle juridique ou le modèle de gouvernance. Pour compléter cette exploration tout en prenant en compte qu'une des lunettes est le rapport au territoire, il serait intéressant d'examiner de manière plus approfondie le modèle social et le modèle « de connaissances » du lieu exploré. En effet, j'ai eu la sensation de ne pas avoir assez creusé ces deux aspects durant mon année de « Diplôme universitaire ». Pour moi, les espaces communs ont le devoir de développer une dimension sociale.

Pour moi, il s'agit alors de s'arrêter sur la manière d'associer le maximum des gens à ces espaces, de faire ou refaire collectif dans ces lieux, de faire société ...

Mes premières intuitions se sont ainsi tournées vers la synthèse des deux mondes professionnels dans lesquels j'évolue : l'éducation populaire et les universités. D'ailleurs, parfois (souvent) ça déborde, dans la vie personnelle. Cette synthèse se nomme « 'université populaire ». À l'intérieur, on peut apprendre, découvrir, se rencontrer, explorer, aimer, exister, s'émanciper...

Cependant, selon moi, pour avoir une vraie plus-value sociale, il est important de considérer les individus qui composent les espaces. Ces derniers temps, je mobilisais le terme « considération ». J'ai pu le retrouver dans une approche philosophique : la théorie de la reconnaissance. Cette théorie m'a aidé à exprimer et à conceptualiser mon idée de ce que pourrait faire une communauté en tenant compte des individus dans une université populaire qui, parfois, ne dit pas son nom...

L'objectif de cet écrit est d'explorer comment les dynamiques liées aux universités populaires (UP), à travers leurs histoires et leurs fonctions, peuvent s'inscrire dans les dynamiques des espaces communs tout en englobant une dimension sociale qui passe par la reconnaissance des individus.

Dans une première partie, je m'attache à faire un rapide état des lieux des universités populaires en France et sur la manière de dialoguer avec les espaces communs à caractères

sociaux. Je poursuis en mobilisant la théorie de la reconnaissance<sup>3</sup> comme préalable aux universités populaires dans les espaces communs. Enfin, je m'appuie sur mon expérience au sein du Bâtiment à modeler et à Coop'Eschemm pour tenter l'identification d'actions de reconnaissance en prise avec l'idée d'université populaire qui, parfois, ne dit pas son nom...

---

<sup>3</sup> Honneth, A. (2000). La lutte pour la reconnaissance, Paris, Éditions du Cerf.

# 1. Penser des liens entre universités populaires et espaces communs

---

J'ai souhaité faire le lien entre les universités populaires et les espaces communs, car plusieurs similitudes peuvent s'opérer entre ces deux types d'espaces. Ils pourraient être assimilés à des lieux de productions de connaissances, de circulation des savoirs, de traces ou encore de transmission dans une optique d'émancipation sociale. Évidemment, il s'agit de préciser que j'invoque la nécessité que les espaces communs soient sociaux, tout comme les universités populaires.

Avant d'approfondir ce lien, il m'apparaît important de rappeler mon idée de ce que devrait être l'université. Pour situer mon propos concernant l'université, je propose de mobiliser la conception de Newman, formulée en 1850<sup>4</sup>. Bien que généraliste, elle propose une université ayant pour but de faire avancer la société dans son ensemble grâce à la propagation du savoir en diffusant les connaissances. Dans certains cas, l'université devint même un établissement d'enseignement pour étudiants pauvres dans une logique de philanthropie éducative.

## ***Qu'en est-il en 2024 ?***

L'arrivée des formations diplômantes dans le paysage et la fracture qui se creuse entre les différentes classes sociales sont des facteurs qui ont façonné les établissements d'enseignement supérieur. Les universités, au même titre que les autres établissements publics d'enseignement supérieur, se voient contraints de répondre aux exigences de la logique de marché et s'inscrivent dans une logique de service aux « clients » du fait de l'approche néo-libérale de notre société<sup>5</sup>.

*« Personne va t'assister ou bien te guider,  
Demande à Dizmé la fac est un système où il faut insister<sup>6</sup>»*

---

<sup>4</sup> Newman, J. H. (1997). L'idée d'université (M.-J. Bouts & Y. Hilaire, trad.; 1-). Presses universitaires du Septentrion.

<sup>5</sup> Denman, B. (2005). Comment définir l'université du XXI<sup>e</sup> siècle ? Politiques et gestion de l'enseignement supérieur, no 17(2), 9-28

<sup>6</sup> Nekfeu - Poupée Russe « Freestyle 4 » : <https://www.youtube.com/watch?v=d-Kd2wIOHJI>

L'université traverse une crise, sa place est de plus en plus dominée au sein de l'enseignement supérieur. Il est également important de rappeler que notre système universitaire n'est pas accessible à tout le monde malgré les tentatives d'ouverture. Par exemple, les enfants des ouvriers représentent 12% des étudiants (21% des ouvriers représentent la population active) alors que les enfants de cadres supérieurs représentent 34% des étudiants (18% des CSP représentent 18% des actifs)<sup>7</sup>. Il y a donc déjà une sous-représentation des classes populaires...

Il pourrait alors s'agir de (re)trouver des espaces en 2024 où la conception de l'université formulée par Newman pourrait s'inscrire pleinement. Les universités populaires pourraient être concernées.

---

<sup>7</sup> Observatoire des inégalités (2021), Rapport sur les inégalités en France

## 1.1 Une histoire des universités populaires

L'histoire des universités populaires est indissociable de celle de l'éducation populaire. Selon le rapport de l'INJEP intitulé « La fabrique de l'éducation populaire et de l'animation », il est démontré qu'historiquement, le mouvement des universités populaires est le premier grand mouvement à se réclamer explicitement de l'éducation populaire<sup>8</sup>. Il est important de préciser que ce mouvement concerne non seulement la France, mais aussi toute l'Europe. Cependant, cet écrit s'attache seulement à revenir sur le contexte français.

L'histoire des UP n'est pas linéaire. On peut identifier plusieurs périodes. La première s'inscrit durant l'affaire Dreyfus (1898) avec un déclin avant la Première Guerre mondiale. Comme le précise Richez<sup>9</sup>, les débats posés à l'époque sont toujours d'actualité : « *Quel est l'horizon du projet université populaire : l'émancipation individuelle ou collective ?* »

Entre les années 1930 et la Seconde Guerre mondiale, des initiatives sont relancées. On peut, entre autres, les identifier sous le nom « d'universités ouvrières » très en lien avec les milieux communistes<sup>10</sup>. Dans les contextes des mobilisations sociales pré et post 68, l'idée d'une université populaire est de nouveau évoquée. Mais c'est dans les années 80 qu'elles vont se structurer. Une Association des universités populaires de France (AUPF) est créée, puis on voit apparaître « le printemps des Universités Populaires » dans les années 2000. C'est dans cette nouvelle période (post 2000) qu'une partie des universités populaires politisent le projet en souhaitant mettre au cœur de l'action un projet de critique de la domination et de l'émancipation.

Par ailleurs, Besse, Lescure et Porte<sup>11</sup>, rappellent que les universités populaires sont avant tout des projets associatifs qui sont construits en lien avec des collectifs et/ou des personnalités de la vie locale. Il est également expliqué l'importance de comprendre la pluralité des ancrages

---

<sup>8</sup> Besse L., Lescure de E, Porte E. (coord.), (2021), La fabrique de l'éducation populaire et de l'animation, Paris, INJEP Notes & Rapports/Rapport d'étude

<sup>9</sup> Richez J.-C., (2018), Les universités populaires en France. Un état des lieux à la lumière de trois expériences européennes : Allemagne, Italie et Suède, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> Besse L., Lescure de E, Porte E. (coord.), 2021, La fabrique de l'éducation populaire et de l'animation, Paris, INJEP Notes & Rapports/Rapport d'étude

locaux afin d'identifier les ressorts des dynamiques et stratégies des universités populaires pour comprendre les évolutions des universités populaires. On peut également replacer les expériences des universités populaires dans plusieurs perspectives (savoirs, culture, solidarités, etc.) et dans des débats autour des mouvements d'appartenances (structures de l'économie sociale et solidaire, mutations du monde associatif, centres sociaux et développement du pouvoir d'agir).

Enfin, il est également évoqué que les universités populaires s'inscrivent dans la grande histoire de l'éducation populaire, souvent marquées de fortes traditions, incitant à regarder de plus près le rapport qu'elles entretiennent à la connaissance, à leur public et aux projets politiques, à la fois « instituants et institués »<sup>12</sup>.

Pour distinguer les différents mouvements, incluant la dimension historique, Jean-Claude Richez<sup>13</sup> propose une typologie de quatre formes d'universités populaires.

- **Les universités populaires traditionnelles** : Elles s'inscrivent dans le réseau national de l'AUPF. Elles accordent une grande importance aux savoirs pratiques (ateliers bricolage, langues, maths, etc.) dans une dynamique de partage. Elles rendent l'accès payant à leurs activités dans une idée d'autofinancement. Enfin, faire du lien social est également une des vocations majeures de ce type d'universités populaires.
- **Les universités populaires « alternatives »** : La principale différence avec la première catégorie est la volonté d'indépendance du réseau national. Elles sont en principe gratuites et dépendent de subventions publiques. Elles se revendiquent d'une sensibilité politique marquée à gauche. Enfin, l'approche critique (optique d'émancipation et de transformation) et les approches académiques, principalement en sciences humaines et sociales, sont privilégiées au sein des universités populaires. Par exemple, elles mobilisent régulièrement l'intervention d'intellectuelle.

---

<sup>12</sup> Lescure de E., Porte E. (coord.), 2017, « Éducation populaire : politisation et pratiques d'émancipation », Agora débats/jeunesses, no 76, p. 54-137

<sup>13</sup> Richez J.-C., 2018, Les universités populaires en France. Un état des lieux à la lumière de trois expériences européennes : Allemagne, Italie et Suède, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude

- **Les universités populaires thématiques ou spécifiques** : Elles ont pour objet des thématiques spécifiques et ne s'adressent pas à tout le monde. Certaines sont très conjoncturelles dans une temporalité limitée. Pour illustrer cette forme, on peut évoquer l'université populaire de la permaculture, l'université populaire des parents (comme à Marseille) ou encore l'université populaire d'ATD Quart Monde qui vise à construire des savoirs avec des publics vivant dans la plus grande pauvreté.
- **Les universités populaires et les mouvements sociaux** : Cette forme s'inscrit dans le cadre de mouvements sociaux. Par exemple, on peut citer Nuit Debout liée à la mobilisation contre la loi travail « El Khomry » tout comme les mouvements « *Indignados* » ou « *Occupy Wall Street* ». Durant le mouvement de Mai 68, de telles universités populaires avaient déjà existés.

Pour moi, les universités populaires constituent un point d'entrée intéressant pour penser le rapport à la connaissance, la transmission des savoirs<sup>14</sup> et de manière générale l'éducation populaire et les actions sociales dans les espaces communs aujourd'hui. Cela pose la question du type d'activités et de leurs structurations, mais également des ancrages territoriaux dans lesquels ils s'inscrivent. Évidemment, les différentes formes d'espaces communs peuvent se retrouver dans les différentes formes des universités populaires.

---

<sup>14</sup> Dartigues, L. (2012) « L'université populaire, un nouveau lieu de transmission des savoirs », Tracés. Revue de Sciences humaines, #12

## 1.2 Des modèles pour des espaces

La première vocation des universités populaires, comme pour toute université, est la transmission de savoirs<sup>15</sup>. C'est même leur raison d'être : l'université populaire comme outil d'émancipation et de transformation sociale. Par exemple, à Roubaix, l'objectif de l'université populaire est de comprendre le monde pour agir sur lui. Il s'agit alors : « *d'ouvrir un espace démocratique autour de réflexions sur les enjeux de notre société, tout en voulant redynamiser l'idée que l'avenir est ouvert par l'émancipation et la transformation sociale.* »<sup>16</sup>.

Comme je l'ai évoqué en introduction, il me semble important d'évoquer les modèles « de connaissances » et les modèles sociaux dans les espaces communs, qui sont à mon sens intrinsèquement liés. Les universités populaires intégrées aux espaces communs sont à mon sens un point d'entrée pour venir réfléchir à ces modèles.

En complément des modèles proposés pour explorer un lieu, je propose de développer deux autres modèles : le modèle « de connaissances » et le modèle social.

### 1.2.1 Un modèle « de connaissances »

Pour réfléchir à cette dimension, j'ai choisi de me baser sur les grandes missions de l'université traditionnelle et de les appliquer aux universités populaires dans les espaces communs.

Si l'on se réfère aux cadres de l'université traditionnelle, on peut identifier trois grandes missions : 1) la production de connaissances associée à la recherche scientifique, 2) la transmission des savoirs associée aux études supérieures, 3) la conservation associée aux publications dans des revues et aux bibliothèques universitaires. Il est aussi important de se demander quel genre de savoir on évoque. Quelles sont les conceptions qui en découlent ?<sup>17</sup> Cet élément est au cœur de la réflexion.

---

<sup>15</sup> Dartigues, L. (2012) « L'université populaire, un nouveau lieu de transmission des savoirs », Tracés. Revue de Sciences humaines, #12

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Richez J.-C., (2018), Les universités populaires en France. Un état des lieux à la lumière de trois expériences européennes : Allemagne, Italie et Suède, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude

En reprenant les trois missions identifiées, on peut tenter de les appliquer aux universités populaires.

### **1) La production de connaissances pourrait être associée aux recherches-actions.**

Comme le pose Pascal Nicolas-Le Strat dans son dernier ouvrage, pour lui, la recherche est une institution<sup>18</sup>. C'est-à-dire un ensemble de dispositions instituées (méthodologiques, théoriques, axiologiques, etc.). De manière traditionnelle, le milieu de la recherche va engendrer différentes formes de domination. Par exemple, Bellot et Rivard<sup>19</sup> évoquent une impossibilité à positionner les membres, non-universitaires, d'une recherche participative comme acteurs directs de la démarche afin de les « protéger » en mobilisant l'éthique de la recherche. Ces logiques de hiérarchie, de bureaucratisation viennent renforcer les mécanismes d'exclusion des en condamnant le reste des personnes (jeunes, précaires, exilés, queers etc.) à subir des recherches sur leurs expériences, plutôt que d'ouvrir des espaces pour qu'elles puissent les produire.

Afin de contrer ces dynamiques, les pistes des recherches-actions venant grignoter les possibles dans l'institution « recherche » au sein de l'université peuvent être développées<sup>20</sup>. Elles peuvent également s'opérer dans les universités populaires. Par essence, la recherche-action se structure en général autour de son processus en privilégiant l'équité entre les acteurs ainsi qu'une démarche démocratique avec une volonté de transformation sociale.

### **2) La transmission des savoirs au cœur de l'éducation populaire**

L'éducation populaire est un vaste champ mobilisable à plusieurs endroits. Ici, je souhaite faire un focus sur la manière dont on peut transmettre les savoirs dans une optique « éduc pop' ». Il est important de rappeler qu'une volonté de mettre en commun des expériences, de

---

<sup>18</sup> Nicolas-Le Strat, P. (2024). Faire recherche en commun (Chroniques d'une pratique éprouvée), Éditions du commun • 180 p

<sup>19</sup> Bellot, C. & Rivard, J. (2013). La reconnaissance : un enjeu au cœur de la recherche participative. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 105–124.

<sup>20</sup> Nicolas-Le Strat, P. (2024). Faire recherche en commun (Chroniques d'une pratique éprouvée), Éditions du commun • 180 p

transmettre des savoirs est indissociable d'une dimension réflexive sur les pratiques ou d'une action de transformation sociale<sup>21</sup>.

Ainsi, l'éducation populaire agit comme « un vecteur de circulation de savoirs pratiques, politiques et pédagogiques »<sup>22</sup> et, donc, affirmer que la transmission des savoirs et connaissances est inséparable de l'éducation populaire.

La littérature scientifique revient régulièrement sur les pédagogies, les méthodes ou encore les techniques de formation<sup>23</sup>. Cela permet de se rendre compte que l'éducation populaire explore des possibles sur la manière de transmettre<sup>24</sup>. Par exemple, on peut citer l'entraînement mental comme technique pédagogique inspirée de l'éducation nouvelle et des méthodes actives<sup>25</sup>. On peut également se référer aux différentes formes d'éducation informelle.

### **3) La conservation pourrait être associée à la culture des précédents et aux différentes manières de documenter, de laisser des traces...**

Pour cette partie, je souhaite mobiliser la culture des précédents. Dans leur ouvrage « Comment faire collectif ? »,<sup>26</sup> Arnould, Elleberger et Gilon souhaitent renforcer les expériences de transformation sociale en mobilisant et développant la culture des précédents. Elle serait alimentée par l'assemblage et la diffusion de différents types de savoirs (usage, profane, expérientiel, etc.). L'idée est d'accumuler, de capitaliser les expériences collectives afin de procéder à une mise ne commun et à un partage. Par exemple, les expérimentations elles-mêmes des pratiques de transformation sociale.

---

<sup>21</sup> Vennin, L. (2017). Historiciser les pratiques pédagogiques d'éducation populaire. *Agora débats/jeunesses*, N° 76(2), 65-78.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> *Ibid* 2.

<sup>24</sup> Besse, L., Chateigner, F. et Ihaddadene, F. (2016). L'éducation populaire. *Savoirs*, N° 42(3), 11-49.

<sup>25</sup> Vennin, L. (2017). Historiciser les pratiques pédagogiques d'éducation populaire. *Agora débats/jeunesses*, N° 76(2), 65-78.

<sup>26</sup> Arnould, M., Ellenberger, A. et Gilon, C. (2024). 5- Vers une culture des précédents ? Comment faire collectif ? Retours sur 48 expériences contemporaines. ( p. 161 -165 ). *Champ social*.

On peut contribuer à la culture des précédents en laissant des traces qui peuvent prendre plusieurs formes. Dans l'art de conter nos expériences collectives,<sup>27</sup> Benjamin Roux présente plusieurs manières de laisser des traces. Par exemple, il présente des formes et des contenus différents : la bande dessinée ou le fanzine, des capsules sonores, des événements, des lieux ou encore des revues, etc. Il précise que c'est à partir des traces que naissent les récits...

D'autres exemples pourraient alimenter cette dimension aux espaces communs. On peut évoquer les initiatives présentées par le réseau national des écritures alternatives en sciences sociales<sup>28</sup> ou parler des bibliothèques populaires, comme le propose Agnès Sandras.<sup>29</sup>

Selon moi, il est important de systématiquement examiner la culture des précédents en utilisant le modèle « de connaissances ». En outre, il est essentiel de souligner qu'un modèle social au sein des espaces communs est indispensable. Sans lui, il est impossible de réellement faire « université populaire ».

### 1.2.2 Un modèle social

Pour expliciter ma réflexion concernant ce modèle, je vais ici évoquer une anecdote liée à la création de Coop'Eskemm. Durant l'année 2018, nous avons intégré un incubateur : TAG 35<sup>30</sup>. S'inscrivant dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, l'accompagnement proposait de revenir sur plusieurs aspects du développement d'une structure de l'ESS. Pour réfléchir au projet de la structure, il nous a été proposé l'outil « Business Plan Social » BPS<sup>31</sup>.

*« Le BP est un outil classiquement utilisé pour des projets d'entreprise classique. A condition d'être adaptée pour répondre aux spécificités d'un projet d'entreprise sociale, la méthode du Business Plan traditionnelle peut être très utile pour formaliser un projet d'entreprise sociale et lui donner une crédibilité ».*

---

<sup>27</sup> Roux, B. (2018), L'art de conter nos expériences collectives ; Faire récit à l'heure du storytelling, Éditions du commun.

<sup>28</sup> REAS: <https://gdrecriptions.hypotheses.org/>

<sup>29</sup> Sandras, A. (2013). Dessine-moi ... une bibliothèque populaire ! *Bibliothèques populaires*.

<sup>30</sup> TAG35 : <https://www.ess-bretagne.org/tag35>

<sup>31</sup>BPS :

[https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/essec\\_guide\\_businessplansocial.pdf](https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/essec_guide_businessplansocial.pdf)

À mon sens, ce n'est pas une bonne manière d'appréhender les caractères sociaux des structures émergentes incluant les espaces communs.

Pour moi, il s'agit de travailler un modèle social au cœur de l'espace, de manière systématique, en complément de la gouvernance, du modèle économique, des formes juridiques, de l'ancrage territorial ou encore de la circulation des connaissances, est fondamental pour les espaces communs.

### 1) L'hospitalité

Pour illustrer une lecture d'un modèle social dans les espaces communs, Amélie Tehel<sup>32</sup> apporte des premières clés de lecture en mobilisant le terme « tiers-lieux solidaires ». Elle explicite que, malgré les nombreuses contraintes et divergences découlant des normes ou des variations entre les milieux et les structures sociales, l'hospitalité peut servir de point de départ en s'appuyant sur des chartes qui établissent des règles. Par exemple, le Bâtiment 7 à Montréal<sup>33</sup> a produit un « code de vie » articulé autour de dix principes :

- *Prendre soin de soi*
- *S'assurer que les intentions sont claires et comprises*
- *Approcher les enfants comme des apprenants*
- *Si quelqu'un est en détresse ou dans une situation difficile, aller le voir et rester en sa compagnie*
- *Accepter la différence et faire preuve d'ouverture*
- *Éviter de poser des questions intrusives*
- *Éviter de partager de l'information sur les autres imprudemment ou sans leur consentement*
- *Éviter d'insister*

---

<sup>32</sup> Tehel, A. (2024) L'hospitalité dans les tiers-lieux solidaires ? Travail social et accueil inconditionnel en tiers-lieu : Observatoire France Tiers-Lieux :

<https://observatoire.francetierslieux.fr/lhospitalite-dans-les-tiers-lieux-solidaires/>

<sup>33</sup> *Ibid.*

- *Se rappeler que tout le monde est en train d'apprendre*

## 2) Des environnements favorisant la cohésion sociale

Pour aller plus loin, on peut s'essayer à regarder ce qui fait social et regarder la manière dont le pouvoir d'agir est favorisé dans les espaces communs solidaires. Dans l'article de Tehel, Pasquier et de Guibert<sup>34</sup>, il est expliqué que les lieux développant des solidarités prolongent l'action sociale, hors des sentiers classiques, en expérimentant, parfois de manière peu visible. Trois axes sont développés<sup>35</sup> comme pistes d'analyse :

- Les configurations spatiales et sociales tendent vers des formes horizontales. Les environnements se font plus hospitaliers et les postures de gens s'inscrivent dans le *care*. Néanmoins, de nombreuses tensions perdurent malgré une volonté de tendre vers une mixité sociale.
- La co-habitation développée à partir de trois aspects<sup>36</sup> : l'intrusion porte sur les interactions dans le lieu, sources de frottement et pas forcément simples, la fabrication porte les formes du « faire » et la juxtaposition porte sur la manière dont les individus vivent les lieux de manière spatiale en ayant leurs propres représentations.
- Le rôle d'accompagnement porte sur la manière dont les salariés des lieux assurent cette mission, parfois à la frontière de nouvelles formes de professionnalisations, de nouveaux métiers.

Enfin, de manière très pratique, on peut se poser plusieurs questions pour identifier sur ce qui fait social dans un espaces durant une première exploration :

- Existe-t-il un projet politique ?
- Qu'est-ce que l'espace renvoie ? Son nom ?
- Quelles sont les activités ? Y a-t-il des activités sociales ?

---

<sup>34</sup> Tehel, A., Pasquier, R. & de Guibert, A. (2023). Tiers-lieux et politiques de solidarité en France : la quête contrariée du pouvoir d'agir. *Lien social et Politiques*, (91), 181–197.

<https://doi.org/10.7202/1109666ar>

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> *Ibid.*

- Comment le lieu est-il ancré dans son territoire ? Avec voisins ? Des gens du territoire ?
- Les habitants, les usagers sont-ils associés à l'organisation collective et aux espaces de prises décisions ? Et comment ?
- De quelle manière est pensé le modèle économique ? (Valorisation, subvention, répartition, etc.)
- Etc.

Ainsi, la production, la transmission et la conservation des connaissances au sein des espaces communs solidaires à travers les dynamiques d'universités populaires afin de situer des espaces de transformations. Cette proposition est développée en deux modèles, mais cela ne suffit pas. En effet, dans une idée égalitaire et démocratique, cette transformation ne peut se faire qu'en invitant les différents acteurs à prendre part et surtout en les reconnaissant en tant qu'individus à part entière.

### 1.2.3 La reconnaissance pour aller plus loin

Depuis quelque temps, je mobilisais le terme de « considération » par intuition... Considérer, reconsidérer l'autre... les personnes qui fréquentent nos espaces.

Pour beaucoup, les lieux peuvent (re)devenir des espaces où les gens s'autorisent à... Pour en arriver là, il est fondamental de se poser les questions de considérations de l'autre et de regarder les enjeux de reconnaissance des personnes qui fréquentent ou non les communs.

Pour apporter un socle conceptuel et éclairer ce propos, je propose de mobiliser la théorie de la reconnaissance<sup>37</sup> proposée par Axel Honneth. Cette dimension s'inscrit dans le modèle social développé précédemment.

Cette théorie est inspirée des premiers travaux d'Hegel et découle de la pensée d'Honneth. Elle est présentée dans son ouvrage « La lutte pour la reconnaissance » qui a été publié pour la première fois en 1992, puis traduit en 2000. C'est l'aboutissement de dix ans de réflexions philosophiques.

---

<sup>37</sup> Honneth, A. (2000). La lutte pour la reconnaissance, Paris, Éditions du Cerf.

Axel Honneth est un philosophe allemand qui s'inscrit dans « L'école de francfort », école de pensée en philosophie sociale et pratique. Dans son propos, Honneth<sup>38</sup> évoque que « le rapport à soi ne peut se constituer que dans un rapport à autrui, qui est fondamental. »

Honneth considère que chaque humain est dépendant du contexte social dans lequel il évolue. Ce contexte social implique des formes d'échanges et de réciprocité entre individus : les relations de reconnaissances<sup>39</sup>. Dès lors qu'il y a une disparition de ces relations, on se retrouve dans des expériences de mépris, voire d'humiliation... ce qui n'est pas sans conséquences dans la construction identitaire d'un individu.<sup>40</sup>

Honneth distingue donc trois espaces de reconnaissance pour faire société : l'amour, le droit et la solidarité, qui correspondent à des stades de développement du rapport de reconnaissance. Ces espaces de reconnaissances, dans une optique d'établir des rapports sociaux harmonieux et justes afin de faire société, viennent en réponse aux formes de mépris. Par ailleurs, l'auteur pointe une vigilance à porter afin que le concept de reconnaissance, quand il se verra décliné, ne soit pas dévoyé à des fins normatives.<sup>41</sup>

En reprenant les trois formes de reconnaissance et en les croisant à différents niveaux de participation, Honneth va plus loin et propose trois formes participatives liées à la reconnaissance.<sup>42</sup>

#### - **Participation relationnelle en lien avec l'intimité, l'amour**

La participation relationnelle permet d'identifier comment les personnes qui fréquentent les espaces communs peuvent se sentir considérées, reconnues et vivantes... parce qu'elles sont en interaction. Cette première forme de reconnaissance s'inscrit dans l'intimité. En s'appuyant sur l'amour, l'amitié, cette forme de reconnaissance permet à une personne qui peut voir ses besoins affectifs comblés. Cela rend une possible amélioration de la confiance en soi : « J'existe aux yeux d'autres personnes ».

---

<sup>38</sup> Honneth, A. (2000). La lutte pour la reconnaissance, Paris, Éditions du Cerf.

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> *Ibid 2.*

<sup>41</sup> Honneth, A. (2006). La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique, Paris, La Découverte.

<sup>42</sup> Honneth, A. (2000). La lutte pour la reconnaissance, Paris, Éditions du Cerf.

- **Participation juridique en lien avec le droit**

La participation juridique fait des personnes des sujets et non des objets de droit. Elle se caractérise par la mise en œuvre de l'égalité des personnes sur le plan du droit. Cela constitue un cadre favorisant le respect de soi puisque le droit permet de définir un traitement égal pour tous : « Je m'autorise à rentrer dans ce lieu comme d'autres personnes ».

- **Participation sociale en lien avec les solidarités**

La participation sociale inscrit les personnes au cœur de la vie publique et politique et qui les considère comme coproducteurs de connaissances au service de la communauté de l'espace commun. Cela permet de nourrir l'estime de soi et de donner de la valeur des contributions des personnes au bien de la société : « 'Je contribue à la réflexion de l'espace et cela produit de la connaissance ».

On peut facilement mobiliser cette proposition afin d'analyser la manière dont les formes de reconnaissances s'inscrivent dans différents contextes. Par exemple, les autrices Bellot et Rivard mobilisent cette typologie en la déclinant dans le cadre d'une recherche participative réalisée avec des personnes qui fréquentent des organismes qui abritent des programmes d'échange de seringues<sup>43</sup>. Elles déclinent ces trois formes de la manière suivante : 1) J'ai une place et je la fais reconnaître, 2) Je deviens une voix et je me fais entendre, 3) je viens soutenir le débat et le changement.

Ainsi, en m'appuyant sur les deux modèles développés précédemment et en mobilisant la perspective théorique de la reconnaissance, je propose une première lecture sur la manière dont les espaces communs pourraient prendre davantage en compte les personnes qui les fréquentent, dans une optique de transformation sociale et sociétale.

***Mais concrètement ! ?***

---

<sup>43</sup> Bellot, C. & Rivard, J. (2013). La reconnaissance : un enjeu au cœur de la recherche participative. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 105–124.

## 2. Des tentatives d'applications avec le BAM

En m'appuyant sur les éléments développés dans la première partie, je propose des tentatives d'illustrations liées à plusieurs actions initiées au BAM ou du lieu lui-même. Cette seconde partie s'appuie sur mes observations, mes réflexions et intuitions en lien avec le BAM. Elle s'appuie également sur des éléments d'informations, de présentations et de documentations de certaines actions portées au sein du BAM.

### **Pour resituer le Bâtiment à Modeler (BAM)<sup>44</sup>...**

Fin 2021, la MJC Antipode située jusque-là à Cleunay se délocalise à la Courrouze afin de créer du lien entre la Courrouze, nouvel écoquartier, et Cleunay, quartier historique.

La ville de Rennes, propriétaire de l'ancienne MJC de Cleunay, lance un appel à projets en attendant sa démolition. C'est dans le but de redonner une seconde vie à visée sociale que des structures sociales et solidaires impliquées dans les enjeux d'occupation temporaire ont décidé de répondre collectivement à l'appel à projets de la ville de Rennes. L'idée était de proposer un projet collectif avec des espaces communs et partagés au service des besoins et envies des habitants du quartier.

C'est ainsi qu'au cœur du quartier Cleunay, le BAM a ouvert ses portes en février 2022. Ce lieu de vie collective, d'échanges et de rencontres permet un ancrage fort dans le quartier.

Trois fonctions sont proposées au BAM :

- Un hôtel populaire, pour accueillir les habitants, les collectifs et les associations ;
- Un espace d'apprentissage et de recherche, pour raconter le lieu et le territoire ;
- Un lieu d'organisation de l'action collective, pour agir collectivement et choisir ses changements.

Le BAM est un espace de travail et d'apprentissage, qui porte des valeurs d'éducation populaire. En mêlant travail, accueil et convivialité, il permet le partage et la mutualisation de compétences entre les professionnels et usagers. L'ambition du BAM est de pouvoir s'intégrer

---

<sup>44</sup> Cf. fiche ARTEPLAN : Bâtiment à Modeler (Travail Editorial)

au tissu associatif de Cleunay en s'adaptant au besoin du quartier et en travaillant la notion de l'hospitalité depuis le début.

Les valeurs d'éducation populaire se retrouvent particulièrement dans la capacité du BAM à faire en sorte que des usagers s'approprient réellement l'espace et apprennent à développer leur pouvoir d'agir afin de devenir des acteurs et actrices de la structure. En effet, le BAM est également un espace d'expérimentation où l'apprentissage par le faire est important. Il permet également d'apprendre à faire collectif.

## 2.1 Le Bâtiment à Modeler : un lieu social ?

En reprenant le modèle social évoqué dans la première partie, on peut déjà venir interroger la question de l'hospitalité. Au sein du BAM, et récemment à travers le Café associatif, le souhait de développer l'hospitalité du lieu est une des priorités. La notion d'hospitalité a été choisie pour désigner le sentiment d'être dans un espace où les personnes se sentent à l'aise, où chacun est libre d'être et de faire les choses qu'ils où elles souhaitent ou ne rien faire. Cela revient à être un espace destiné à tous et toutes, sans discrimination.

### Une charte existe...

Nous pouvons dresser une première lecture en reprenant les axes développés sur le développement du pouvoir d'agir par Tehel, Pasquier et de Guibert <sup>45</sup> :

Le cœur du BAM<sup>46</sup> se situe dans le foyer, c'est l'espace où les publics se croisent. Le hall du BAM, ou Foyer est un espace situé dans la partie centrale du bâtiment. L'espace est visible dès l'entrée du bâtiment et constitue l'espace qui accueille quasi immédiatement les occupants et les visiteurs du bâtiment. La mixité sociale est un enjeu important pour le BAM. La diversité d'activités, induite par la diversité des structures actrices du lieu<sup>47</sup>, ont des publics cibles différents et suppose qu'une mixité de publics importante participe à la vie du lieu. Par exemple

Il y a au BAM, une diversité de publics accueillis qui occupe l'espace sur des temps différents et de manières différentes. Cependant il peut être difficile de créer de la mixité sociale. Parfois, des temps peu mixtes sont intentionnels ou n'ont pas l'objectif de mixité (Nous Toutes 35, Asso Soudanaise, etc.). Sur d'autres temps, la mixité sociale pourrait être bienvenue, mais ne semble pas effective (Tables rondes et conférences inversées, etc.).

Cependant, les permanents s'impliquent dans la mise en commun des tâches et du « faire ensemble », ce qui contribue à créer des moments de mixité sociale (chantiers collectifs bois et/ou cuisine, ateliers fanzine, événements, etc.).

---

<sup>45</sup> Tehel, A., Pasquier, R. & de Guibert, A. (2023). Tiers-lieux et politiques de solidarité en France : la quête contrariée du pouvoir d'agir. *Lien social et Politiques*, (91), 181–197.

<sup>46</sup> Cf. Annexe 1 : Plan réalisé par Gabriela Milàn

<sup>47</sup> Cf. Annexe 2 : Cartographie des acteurs réalisée par Solène Blanc

Ainsi, malgré toutes les actions développées en son sein, le BAM n'est pas une structure classique du travail social. Le BAM ne bénéficie d'aucune délégation de service public et aucun travailleur social ne travaille dans ses rangs. Si le lieu met en place des actions sociales, qu'elles soient ponctuelles ou dans la durée, il n'a pas vocation à réaliser le travail d'une structure du social. De ce fait, les ressources et le champ des possibles sont limités en matière d'accompagnement social. Toutes ces actions dites sociales entrent dans une posture plus générale d'accueil et de solidarité.

Cette posture se traduit par un accueil des personnes, une écoute des besoins et une réponse immédiate aux besoins quand cela est possible, une redirection vers des structures compétentes ou l'imagination et la création, à plus long terme, d'un dispositif ou d'une action. Cette posture est de plus en plus incarnée par certains membres de la parenthèse café en complément du salarié du lieu et de certains membres des structures permanentes.

### 2.1.1 La parenthèse café

La Parenthèse Café est un bar associatif tenu par les habitants du quartier de Cleunay et hébergé au BAM. Il est né à l'initiative d'habitants suite à la destruction du « PMU ». Le café propose des temps d'ouverture l'après-midi et en soirée. Le collectif organise parfois des événements et s'occupe de tenir le bar lors d'événements organisés par d'autres collectifs ou associations. Au fil du temps, le collectif du bar associatif est devenu incontournable et fait l'hospitalité du lieu. Désormais, les bénévoles du café associatif contribuent au bon déroulement des repas partagés, des douches solidaires ou encore de la distribution alimentaire. Le bar associatif est le point d'entrée physique et mental de l'accueil social proposé au sein du BAM.

C'est à partir de cet espace dont les contours sont flous que la reconnaissance peut s'opérer. Bien que ce ne soit pas le seul espace de reconnaissance au sein du BAM, il reste le plus central et le plus visible. La question du lien social peut être abordée sous diverses formes au sein du Café associatif: convivialité, espaces de rencontre, événements et festivités. On y découvre des histoires de vie, des tensions persistent, les gens se rencontrent par hasard au détour d'un café... Par exemple, les membres du café associatif la Parenthèse Café sont toujours présents

pendant plusieurs heures les vendredis après-midi lors des distributions alimentaires. Ils proposent café, boissons sucrées et gâteaux gratuitement aux personnes qui viennent pour la distribution alimentaire afin de rendre l'attente moins longue et l'ambiance plus chaleureuse.

En mobilisant les formes participatives liées à la reconnaissance<sup>48</sup>, on peut commencer à identifier l'importance de cet espace. À ce stade, on peut déjà parler de participation relationnelle et de participation juridique.

Les échanges qui s'opèrent au café associatif tout au long de la semaine participent à une première manière de faire relation, d'exister. C'est un espace où des histoires d'amitiés peuvent débiter... De même, on peut évoquer la dimension de la reconnaissance juridique dans cet espace : tout le monde peut venir boire un café et se reposer, peu importe son statut au regard de la société.

### 2.1.2 Des distributions alimentaires et des douches solidaires

La distribution alimentaire est un dispositif d'aide alimentaire pour personnes précaires organisé au BAM. Une première phase de distribution a eu lieu pendant l'année 2022. Après une année d'ajustement ; les distributions ont repris en début d'année 2024. Elles sont désormais alimentées par la Banque Alimentaire. Il s'agit de la seule distribution alimentaire sur le quartier de Cleunay .La distribution alimentaire est sans doute ce qui est le plus visible au BAM en matière de pratiques de solidarité. En effet, elle a lieu tous les vendredis après-midi et occupe l'entièreté du hall pour environ trois heures. Elles sont parfois associées à un repas partagé proposé par des associations et collectifs du quartier.

Elle est aussi une des activités du BAM qui attire le plus de bénévoles. La plupart des bénévoles de la distribution alimentaire sont les mêmes que lors de la première distribution, avant la pause d'un an. Cette distribution est inconditionnelle. C'est-à-dire qu'elle reçoit à la fois des personnes orientées par différents organismes sociaux (CCAS, CDAS, Centre Social, etc.) ainsi que des personnes en errance ou rupture administrative, qui s'estiment assez précaires pour y prétendre.

---

<sup>48</sup> Honneth, A. (2000). La lutte pour la reconnaissance, Paris, Éditions du Cerf.

En tout, sur 14 semaines, nous décomptons 646 passages à la distribution. En moyenne, par distribution, le BAM reçoit 45,9 foyers et 140,2 personnes bénéficient d'aide alimentaire.

De plus, au BAM, des douches sont ouvertes pour les personnes qui le souhaitent. Il s'agit des douches déjà présentes dans les locaux, qui ont été réparées et réhabilitées pour pouvoir être utilisées. Elles sont ouvertes pendant les horaires d'ouverture du BAM, du lundi au samedi, de 10h à 18h. Une serviette de bain et du savon sont systématiquement proposés aux personnes utilisant les douches. Pour nous, il s'agit d'une question de dignité humaine.

Les douches solidaires du BAM commencent à être repérées par les acteurs sociaux de Rennes. Elles sont mentionnées dans l'édition hivernale 2024 du Carillon, produit par l'association La Cloche. C'est un guide qui dresse un inventaire des différents soutiens matériels accessibles pour les personnes sans-abri ou gravement précarisées à Rennes. Le BAM est également mentionné comme un espace ressource, notamment pour les douches solidaires, dans l'édition 2023 du guide solidaire de Rennes édité par le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Ici aussi, au-delà du modèle social, la notion d'inconditionnalité de statuts permet d'inscrire ces actions portées par le BAM dans des formes de reconnaissances juridiques.

### 2.1.3 Des productions collectives

Participer à la vie du lieu peut représenter un apprentissage de la vie en collectif, parfois la parenthèse café représente un premier espace d'engagement dans le collectif. Le BAM est un espace où de multiples collectifs et activités sont impulsés et cohabitent dans un même espace. Le fonctionnement du lieu est basé sur l'appropriation du lieu, l'auto-gestion et le collectif. Les différentes personnes qui occupent le lieu doivent donc se partager l'espace, prendre des décisions collectivement à différentes échelles (au sein de leur propre collectif et au sein du BAM), s'organiser collectivement pour les tâches quotidiennes. Les productions développées sont parfois développées au sein du lieu pour le lieu et avec le lieu, parfois la place du lieu est moins centrale.

On peut évoquer la forme de reconnaissance sociale pour évoquer les productions collectives développées au sein du BAM. Ici, les co-productions réalisées avec différentes personnes contribuent directement au lieu et à sa vie, sa documentation. On peut par exemple citer « Bisous Magazine<sup>49</sup> » ou le podcast « Expériences croisées au BAM <sup>50</sup>».

« Bisous » est un magazine réalisé dans le cadre d’ateliers interactifs et participatifs proposés par « La Lucarne », collectif de journalistes investies dans l’éducation populaire aux médias ? Au sein du BAM, pendant une semaine, un groupe de quinze personnes a réalisé son propre journal. Le groupe choisit les sujets des reportages et interviews. Ils ont également réalisé la mise en page. S’inscrivant dans le projet politique porté par La Lucarne, le groupe a pu inventer son propre média dans une optique d’émancipation. Ce document co-produit entre les participants contribue à documenter la vie du BAM.

Le podcast « Expériences croisées au BAM » portait la question des apprentissages. Le groupe a choisi d’enquêter au BAM avec des jeunes sur leurs conceptions et attentes en matière d’apprentissage, tout en étant dans une démarche d’apprentissage qu’ils pourraient remobiliser. Le groupe était constitué de jeunes ayant le BAM comme expérience commune, dans différents cadres formels (mission de stage, service civique, professionnelle) ou informels (participation aux activités proposées par les différentes organisations). Il leur a été proposé de s’interroger collectivement sur « C’est quoi apprendre quand on est jeune ? » et de se former à la technique du podcast pour aller enquêter sur le sujet.

Le groupe s’est réuni pendant deux jours afin de construire les questionnements et la démarche d’enquête qu’ils ont ensuite menée en autonomie. Une dernière séquence d’une journée organisée ultérieurement visait à la mise en commun et à la construction de la production.

Au-delà de la forme de reconnaissance, ces deux exemples parmi d’autres permettent d’illustrer la manière dont les productions collectives viennent alimenter le modèle de « connaissance » lié à la dimension université populaire, modèle présenté au début de cet écrit.

---

<sup>49</sup>«Couverture de Bisous Magazine » <https://lalucarnebzh.wordpress.com/#jp-carousel-65>

<sup>50</sup> Podcast « Expériences croisées au BAM » <https://shows.acast.com/aye-bam>

Bien évidemment, rien n'est figé, tout est mouvant. Les différents modèles s'inscrivent à différents niveaux au sein du BAM et sont eux-mêmes développés de manières différentes.

Sur les derniers exemples présentés, le modèle de « connaissances » est partiel et s'inscrit davantage dans la culture des précédents et moins sur la production et la transmission de connaissances... du moins de manière formelle.

## 2.2 Opening Universities for Youth in Europe (OUYE)

Pour terminer cette partie, je propose de faire un focus sur une expérimentation qui s'est déroulée de manière ponctuelle au sein du BAM. Elle permet de venir illustrer les trois dimensions du modèle « de connaissances » proposé dans la première partie de cet écrit. Bien évidemment, les formes de reconnaissances sont également identifiables dans cette expérimentation.

Cette expérimentation s'est inscrite dans le cadre d'un projet européen intitulé « OUYE »<sup>51</sup> pour Opening Universities for Youth in Europe. Ce projet était lui-même régi par le cadre des partenariats stratégiques portés par le dispositif Erasmus+. L'expérimentation s'est déroulée de janvier 2021 à juin 2023, soit deux ans et six mois.

Ainsi, ce partenariat stratégique dans le domaine de l'enseignement supérieur était porté par un consortium composé de quatre universités et de cinq organisations issues de quatre villes dans quatre pays : Helsinki (Finlande), Istanbul (Turquie), Manchester (Royaume-Uni) et Rennes (France). Cette proposition visait à construire un cadre européen commun pour élargir l'accès à l'université pour les jeunes qui en sont régulièrement exclus (précaires, non diplômés, exilés, en décrochage, etc.).

Une partie de l'enquête rennaise portait sur « les allers-retours » entre le HipHop et l'université. Une réflexion collective a été amorcée pour identifier comment HipHop et université pouvaient cohabiter. La question des « *HipHop Studies* »<sup>52</sup> a vite été centrale. Cela a potentiellement entraîné une certaine prise de conscience de la part de certains membres du groupe local. En effet, dans le livre vert de la Zulu Nation<sup>53</sup> affirme qu'un cinquième aspect du mouvement HipHop est la connaissance. Cela a permis de comprendre comment le mouvement s'était inscrit dans les dynamiques universitaires.

---

<sup>51</sup> OUYE : <https://ouye-erasmus.eu/>

<sup>52</sup> Forman, M. et Guillard, S., (2020) « Les Hip-Hop Studies aux États-Unis, des controverses passées aux projets futurs », Volume !

<sup>53</sup> The Green Book : l'Universal Zulu Nation : [https://uznoble9.files.wordpress.com/2015/01/green\\_book.pdf](https://uznoble9.files.wordpress.com/2015/01/green_book.pdf)

Toujours dans l'optique de productions et de transmissions, Un des parcours s'intitulait « Il était une fois un cours de Rap à l'université<sup>54</sup> » et était composé d'ateliers de création musicale et d'événements (Open-mic, Table-ronde ou encore Showcase). Certains ateliers ont organisé au sein du BAM et pour travailler la question des sessions d'écriture ont été thématiques. Les jeunes étaient ainsi libres de s'exprimer sur le sujet : un cours de rap à l'université. Cette thématique a été bien accueillie de la part des participants et beaucoup d'entre eux ont exprimé le fait qu'ils « avaient beaucoup de choses à dire ». Pour enrichir et dynamiser les réflexions proposées dans ce parcours, plusieurs initiatives ont été développées. Par exemple, une table ronde intitulée « Le Rap à l'université<sup>55</sup> » a été organisée au sein du BAM. L'échange s'est déroulé entre Anna Cuomo, anthropologue, et Kévin Wandja alias L'Authentique, artiste rappeur et intervenant artistique. L'enjeu de cette table ronde était de rendre visibles les différents liens et les différentes passerelles qui étaient d'ores et déjà établis entre l'université et le monde du rap... ou qui ne l'étaient pas encore. Pour ce faire, l'échange était animé par Maxime Lecoq à travers plusieurs questionnements et réflexions, tels que : « Si j'étais une discipline universitaire, quelle chanson de rap je serais » ou encore « Quelles figures intellectuelles ont pesé dans mon parcours ? ».

Enfin, durant un showcase DMZ, la restitution scénographique des jeunes qui ont pris part au parcours depuis le début a été proposée. Cette restitution représentait des jeunes expliquant à leur professeur en quoi l'université pouvait être violente et comment les savoirs développés en pratiquant le rap étaient autant recevables que les savoirs académiques. Patricia Loncle, professeure de sociologie à l'université, s'est également prêtée au jeu de l'écriture durant les sessions freestyle et a clôturé la restitution à travers un texte de slam sur les questions de savoirs informels. Chose importante, durant ce show, plusieurs universitaires étaient présents et ont pu prendre la mesure de ce qui était exprimé par les jeunes qui, pour certains n'ont pas dépassé les études du secondaire.

L'enquête collective visait à mettre en évidence les liens entre le hip-hop et l'université, s'inscrivant ainsi dans une démarche de production de connaissances. Les ateliers réflexifs,

---

<sup>54</sup> OUYE : Il était une fois un cours de Rap à l'université : <https://ouye-erasmus.eu/european-toolkit/french-toolkit/once-upon-a-time-a-rap-course-at-university/>

<sup>55</sup> Table-ronde : le Rap à l'université : <https://youtu.be/JzbruRQMAh0?si=KjYTe-wFIFOvZZPJ>

sessions freestyle et table ronde étaient des espaces de transmissions. Des méthodes issues de l'éducation populaire étaient mobilisées en fonction du type d'atelier.

Enfin, tout au long du parcours, la volonté d'enregistrer, de documenter a permis de laisser des traces tout en s'inscrivant dans la culture des précédents.

Plusieurs difficultés liées aux dissymétries entre les participants sont apparues. Par exemple, des jeunes participants ont fait face à des contraintes spécifiques (temporalité, situations, etc.). De plus, les universitaires avaient des temporalités très éloignées de celles des autres groupes. La démarche à elle-même était une manière de produire des connaissances. Cette expérimentation a permis de venir discuter la manière dont on peut tendre vers l'égalité dans une telle démarche.

Cette illustration permet de venir explorer la manière dont on peut développer l'idée d'université populaire au sein d'un espace commun. À mon sens, cette dimension vient s'inscrire dans un espace commun possédant déjà une dimension sociale.

## Conclusion

---

L'utilisation de modèles théoriques issus de la reconnaissance, de l'éducation populaire et plus récemment des logiques des « tiers-lieux solidaires » m'a aidé à approfondir ma réflexion sur les liens entre les universités populaires et les espaces communs. À partir de trois propositions de modèles, je propose une première lecture théorique sur la manière d'investir des espaces communs. Ma seconde partie est dédiée à une mise en image des trois modèles à partir de l'expérience du Bâtiment à Modeler (BAM) à Rennes.

Je propose donc des modèles visant à approfondir la lecture d'un espace commun lors de son exploration. Par exemple, ces modèles pourraient être mobilisés, de manière complémentaire, dans des sessions immersives proposées dans le cadre du Diplôme Universitaire. Le modèle « de connaissances » dépend également de l'orientation donnée à l'espace commun. De plus, ces propositions sont amenées à évoluer dans le temps.

Merci de donner l'opportunité aux participants du DU de mener à bien des réflexions « libres ». En approfondissant mes réflexions dans le cadre de ce travail, j'ai réalisé que le modèle « de connaissances » n'était pas vraiment formalisé. Si l'on reprend les missions de l'université et qu'on les applique aux champs des recherches-actions et de l'éducation populaire, celles-ci sont très peu pensées comme un ensemble. Ce modèle permet de venir interroger les dynamiques de circulation des savoirs présents dans les universités populaires et, par extension, les espaces communs s'ils sont pensés comme tels.

De même, le modèle social à travers les lieux solidaires ainsi que les formes participatives de reconnaissances existent dans la littérature. Cependant, ces tentatives d'application permettent de rendre visibles des points tensions dans une lecture sociale des espaces communs. Ces modèles qui appellent à être enrichi ne restent donc qu'une base pour s'interroger et faire évoluer nos pratiques et nos espaces.

Ce travail nécessiterait qu'on l'approfondisse, ou encore qu'on le « fork ». J'aurais souhaité aller plus dans cette exploration. Cependant, le manque de temps me contraint à m'arrêter là. Comme évoqué précédemment, j'ai pris plaisir à explorer ces sujets que je pense remobiliser dans les activités et les futures coopérations de Coop'Eschemm.

## Bibliographie

---

Arnould, M., Ellenberger, A. et Gilon, C. (2024) . 5- Vers une culture des précédents ? Comment faire collectif ? Retours sur 48 expériences contemporaines. ( p. 161 -165 ). Champ social.

Besse, L., Chateigner, F. et Ihaddadene, F. (2016) . L'éducation populaire. Savoirs, N° 42(3), 11-49.

Besse L., Lescure de E, Porte E. (coord.), 2021, La fabrique de l'éducation populaire et de l'animation, Paris, INJEP Notes & Rapports/Rapport d'étude

Bellot, C. & Rivard, J. (2013). La reconnaissance : un enjeu au cœur de la recherche participative. Nouvelles pratiques sociales, 25(2), 105–124.

Dartigues, L. (2012) « L'université populaire, un nouveau lieu de transmission des savoirs », Tracés. Revue de Sciences humaines, #12

Denman, B. (2005) . Comment définir l'université du XXIe siècle ? Politiques et gestion de l'enseignement supérieur, no 17(2), 9-28.

Forman, M. et Guillard, S., (2020) « Les Hip-Hop Studies aux États-Unis, des controverses passées aux projets futurs », Volume !

Honneth, A. (2006). La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique, Paris, La Découverte.

Honneth, A. (2000). La lutte pour la reconnaissance, Paris, Éditions du Cerf.

Newman, J. H. (1997). L'idée d'université (M.-J. Bouts & Y. Hilaire, trad.; 1-). Presses universitaires du Septentrion. <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.70369>

Nicolas-Le Strat, P. (2024). Faire recherche en commun (Chroniques d'une pratique éprouvée), Éditions du commun • 180 p

Observatoire des inégalités (2021), Rapport sur les inégalités en France)

Roux, B. (2018), L'art de conter nos expériences collectives ; Faire récit à l'heure du storytelling , Éditions du commun.

Richez J.-C., 2018, Les universités populaires en France. Un état des lieux à la lumière de trois expériences européennes : Allemagne, Italie et Suède, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude

Sandras, A. (2013). Dessine-moi ... une bibliothèque populaire ! *Bibliothèques populaires*.

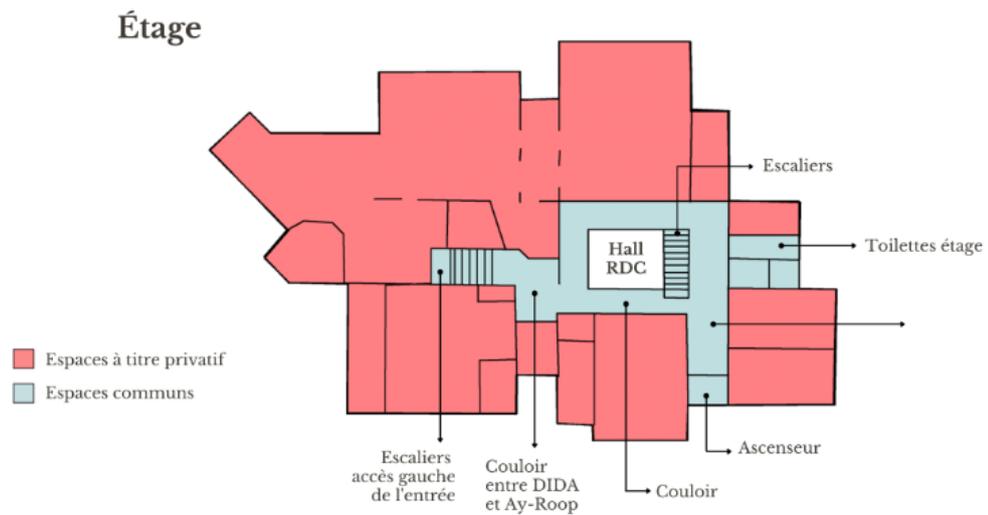
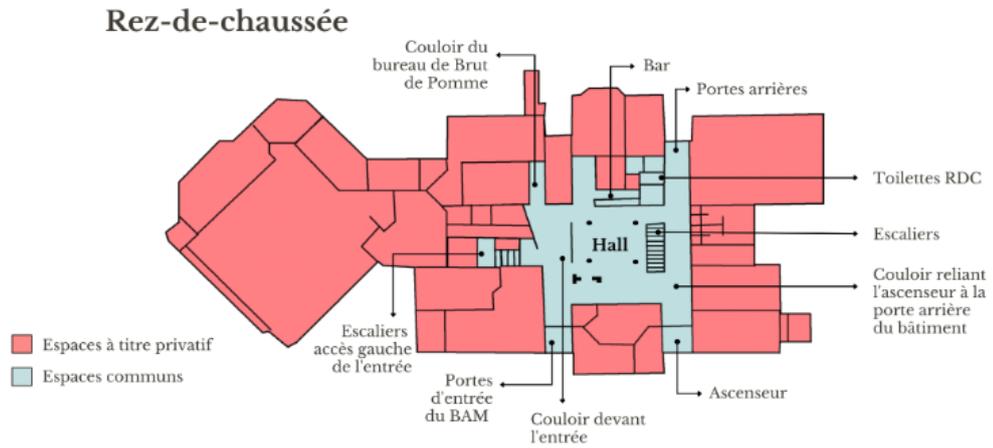
Tehel, A. (2024) L'hospitalité dans les tiers-lieux solidaires ? Travail social et accueil inconditionnel en tiers-lieu : Observatoire France Tiers-Lieux : <https://observatoire.francetierslieux.fr/lhospitalite-dans-les-tiers-lieux-solidaires/>

Tehel, A., Pasquier, R. & de Guibert, A. (2023). Tiers-lieux et politiques de solidarité en France : la quête contrariée du pouvoir d'agir. *Lien social et Politiques*, (91), 181–197.

Vennin, L. (2017) . Historiser les pratiques pédagogiques d'éducation populaire. *Agora débats/jeunesses*, N° 76(2), 65-78.

# Annexes

Annexe 1 :



Source : Gabriela Millán, 2022

Annexe2 :



Cartographie des acteur-ices du BAM créée par Solène Blanc